

LE PROGRES DU SAGUENAY

PARAISANT TOUS LES JEDIS

JOURNAL POPULAIRE

L.-G. Bellay } Rédacteurs.
J.-D. Guay }

Alphonse Guay (Imprimeur et Propriétaire.

CARTES D'AFFAIRES

J.-A. GAGNE
AVOCAT

BUREAU: RUE RACINE,
CHICOUTIMI.

CHARLES GAGNON
AVOCAT

Bureau de Sh. A. M. à Ch. P. M.
RUE RACINE, CHICOUTIMI.

JOSEPH PELLETIER
AVOCAT

BUREAU: RUE RACINE,
CHICOUTIMI.

P.-V. SAVARD. L. L. L.
AVOCAT

Bureau: Rue Racine,
CHICOUTIMI.

L.-G. BELLEY. S. B. L. L. B.
AVOCAT

BUREAU: Rue Racine, en face de la
demeure de M. le Shérif Bossé,
CHICOUTIMI.

LUCIEN TREMBLAY
NOTAIRE,
BAGOTVILLE.

MAURICE OVIDE BOSSE
NOTAIRE

BUREAU: RUE RACINE,
CHICOUTIMI.

STANISLAS CARON
MEDECIN ET CHIRUGIEN

GRADUE A LAVAL

RUE, RACINE, CHICOUTIMI.

J.-F. GUAY

INGENIEUR-CIVIL.

SPECIALITE

AQUEDUCS et CHEMINS DE FER

P.-A. MERCIER

BOULANGER

RUE RACINE, CHICOUTIMI.

E.-V. HUDON

AGENT POUR LA

GLASGOW & LONDON

Compagnie d'assurances contre le
FEU, et les dommages causés par la
FOUDRE.

LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

La plus puissante compagnie d'assu-
rance employée par le CREDIT FON-
CIER.

FONDS INVESTIS 34, 500, 000.

Risque garanti par cent pour 3 ans.

JOS ED. SAVARD.
AGENT.

L'EXPOSITION PROVINCIALE

ET LE
COMTE DE CHICOUTIMI

Nous publions ci-après un extrait
d'une circulaire de la compagnie du
chemin de fer de Québec et du lac
Saint-Jean par laquelle on verra que la
compagnie offre généreusement aux
exposants de la région du lac St-Jean
et du Haut-Saguenay de transporter
gratuitement aller et retour, tous les
produits qu'ils voudront envoyer à l'ex-
position provinciale de Québec. Ce
transport gratuit devra être effectué
par un train spécial qui partira lundi,
5 septembre, de l'extrémité de la voie
fermée voisine du lac St-Jean. Si l'on
envoie les effets par un autre train, on
aura à payer les prix ordinaires.

Nous espérons que les habitants de
tout le comté de Chicoutimi s'empres-
seront de se prévaloir de l'avantage
qui leur est si gracieusement offert,
et que le Haut-Saguenay figurera avec
avantage dans la section agricole de la
grande exposition de l'année jubilaire
de 1887. La réputation de la région du
lac St-Jean, comme pays de culture, ne
serait être mieux soutenue qu'en en-
voyant des échantillons de grains en
poches (récolte de 1886 ou de 1887)
ou de grains en gerbes. Nous engage-
ons vivement nos lecteurs, et aussi
nos lectrices à envoyer la plus grande
quantité de produits possible à l'expo-
sition, sans oublier les minéraux, les
objets de fabrication domestique, com-
me étoffe faite au métier, tissus en
laine, tapis, toile, broderies, etc. etc.

Une place à part sera réservée aux
objets venant du lac St-Jean et du Sa-
guenay, dans le palais de l'industrie;
voyons à ce qu'elle soit bien remplie;
il y va de notre honneur et de notre
intérêt.

CIRCULAIRE DE LA COMPAGNIE
DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU
LAC-ST-JEAN

Exposition provinciale de Québec
5, 6, 7, 8, et 9 septembre 1887.

Les arrangements suivants ont été
faits pour la commodité des exposants
et autres qui désirent se rendre à l'ex-
position provinciale de Québec, aux
dates ci-haut mentionnées.

DU LAC ST-JEAN

Les animaux, produits et objets quel-
conques destinés à figurer à l'exposi-
tion, seront transportés gratuitement
aller et retour, du lac St-Jean à Qué-
bec, par un train spécial qui parti-
ra de l'extrémité de la voie fermée voi-
sine du lac St-Jean, lundi, le 5 septem-
bre prochain.

Les exposants et autres passagers se-
ront transportés à Québec par un
train qui quittera l'extrémité de la
voie fermée voisine du lac St-Jean, lun-
di, le 5 septembre, à 11 heures du
matin, pour arriver à Québec le même
jour, à 11 heures et demie du soir, aux
prix suivants, pour aller et retour :
Du Lac St-Jean (extrémité de la
voie) à Québec, aller et retour, premiè-
re classe : \$5.00
Même trajet, aller et retour, secon-
de classe : \$3.40
Moitié prix pour les enfants au des-
sous de douze ans.

Les billets seront bons (pour le re-
tour) jusqu'au 15 septembre, inclusive-
ment.

Des chars de fret (box cars) seront à
l'extrémité de la voie pour charger les
produits destinés à l'exposition, de 6
heures du matin, samedi, 3 septembre,
à 9 heures du matin, lundi, 5 septem-
bre. L'agent de M. Boemer se charge-
ra de la consignation des exhibits et
vendra des billets de passage à prix ré-
duit, à l'extrémité de la voie, pour ce
train spécial seulement. La consi-
gnation gratuite des animaux, produits
ou effets ne sera accordée que sur pro-
duction d'un certificat du curé de la
paroisse de l'exposant, attestant que
ces exhibits sont destinés à l'Exposi-
tion provinciale.

MM. les curés sont respectueuse-
ment priés d'informer l'agent du Lac
Bouchette, le ou avant le 29 août, du
nombre probable des exposants, et au-
tres passagers de leur paroisses respec-
tives pour le train du 5 septembre, et
aussi du poids approximatif des objets
destinés à l'exposition.

Par permission spéciale, les exhibits
venant du Lac St-Jean seront reçus
sur le terrain de l'exposition jusqu'à
mardi midi, le 6 septembre.

EN EUROPE

Duel Boulanger-Ferrey

On a beaucoup parlé du fameux
duel Boulanger Ferry qui a si piteuse-
ment avorté. Plusieurs journaux se
sont occupés des conditions de ce duel,
ont même critiqué les exigences de
Ferry dont la bravoure n'a pas été
grande, en cette circonstance, d'après
eux.

Que Ferry soit moins brave que
Boulanger, c'est d'une faible impor-
tance pour nous qui devons considérer
ce duel, ou plutôt ce commencement
de duel, comme un nouveau scandale
au crédit de la France offert à tout le
monde civilisé. En effet ce sont deux
anciens ministres de la France qui
transgressent aussi impunément un prin-
cipe d'une loi naturelle et divine !

Parlons de la France, ah ! oui, par-
lons d'elle, souvent, cette chère France,
mais évitons d'insérer dans nos jour-
naux le récit des crimes de ses en-
fants.

Canadiens-français, nous aimons à
imiter les français et nous les imiterons
jusque dans leurs désordres, si la Pres-
se met, sans les déplorer au moins, de-
vant nos populations, devant la jeun-
esse surtout, les infractions à tous les
principes, les violations d'une loi sa-
crée.

Les Embarras de l'Alle-
magne

Nous trouvons dans un journal alle-
mand, la Gazette de Breslau, cet aven-
sinefictif des embarras de la politi-
que bismarckienne :

" Pourquoi ne pas avouer que la po-
sition de l'Allemagne vis-à-vis de la
France n'est plus telle qu'elle était en
1875 ?

" Nous aurions dû alors mettre la
France dans l'impossibilité de songer
sérieusement à la revanche. La sécurité
de la patrie allemande le demandait.

" Pour nous, nous n'irons pas jus-
qu'à dire que l'Allemagne est assurée
de la victoire, dans le cas d'une guerre
qui paraît prochaine et inévitable.

" Il nous paraît donc certain que la
politique allemande ne réussira jamais
à renouer des relations pacifiques et
amicales avec la France, tant que
l'Alsace-Lorraine fera partie intégrante
de l'empire."

FAITS DIVERS

Un massacre en Bolivie

Les dernières correspondances de
l'Amérique du Sud nous apportent le
récit d'un horrible massacre d'un déta-
chement de soldats dans la province
de Beni (Bolivie) par des Indiens ré-
voltés.

Les soldats envoyés à Beni par les
autorités de La Paz avaient commis
l'imprudence de se défaire de leurs
fusils et de les entasser dans un char-
riot traîné par des Indiens armés ou,
peut-être, passant à tort pour tels. At-
taqués à l'improviste par les rebelles,
les soldats ont tous été tués à l'excepti-
on de quelques-uns qui ont réussi à se
réfugier dans une petite église. Après
avoir soutenu un siège de trois jours
les survivants ayant épuisé leurs mu-
nitions ont vainement essayé de s'en-
fuir pendant la nuit; ils ont été pris
par les Indiens, tués à coups de bâtons
et leurs cadavres ont été ensuite horri-
blement mutilés.

Sept missionnaires envoyés ensuite
par les autorités de La Paz pour tâ-
cher de faire entendre raison aux rebel-
les ont eu presque le même sort que les
soldats. Deux ont été tués, un troi-
sième a été écartelé et les quatre autres
n'ont eu la vie sauve que parce qu'ils
ont consenti à jurer de prendre fait
et cause pour les rebelles auprès des
autorités boliviennes.

Règlement de compte

Un drame sanglant vient d'avoir lieu
à Grand Rapids (Michigan).

Charles Weinar, ancien agent de la
Metropolitan Insurance Company et
habitant à Paterson (New-Jersey), a
eu une discussion avec Mme Suzanne
Boufoly, chez laquelle il logeait et pre-
nait pension pendant son séjour à
Grand Rapids, au sujet de sa note
qu'il n'avait pas payée. Soudain Wei-
nar, sortant un revolver de sa poche
a tiré sur Mme Boufoly, qui est tombée
morte, la tête trouée par une balle.
Tournant ensuite son arme contre lui-
même, le meurtrier s'est tué sur le ca-
davre de sa victime.

Mme Boufoly était veuve. Quant à
Weinar, il laisse une femme et plu-
sieurs enfants à Paterson, où il devait
retourner incessamment.

Assassiné par sa belle-fille

Un drame de famille des plus poi-
gnants s'est déroulé dans la petite ville
de Wichita (Kansas). Mme Bennett,
une des femmes les plus riches de la
ville, a été mortellement blessée à
coups de couteau par sa belle-fille, miss
Mollie Bennett, de Hot Springs (Ar-
kansas). M. Bennett s'est marié deux
fois et sa fille Mollie, est du premier
lit. Miss Bennett, qui demeure habi-
tuellement à Hot Springs, étant allée à
Wichita, n'a pas été reçue dans la mai-
son de son père. La jeune fille y est
pourtant retournée le soir vers 9 heu-
res, en voiture et accompagnée d'un je-
une homme inconnu. C'est alors que
miss Bennett a frappé sa belle-mère de
vingt coups de couteau, dans la poitrine,
sur les bras et au visage. Miss Ben-
net n'a pris la fuite aussitôt après et elle
n'avait pas encore été arrêtée aux der-
niers avis, bien que sa victime fût dans
un état désespéré.

Septuple assassinat

La ville de Macon (Géorgie) et tout
le comté de Bibb, dont elle est le chef-
lieu, viennent d'être jetés dans l'effroi
et la consternation par un drame épou-
vantable, rappelant le crime de Tropp-
mann.

Le "capitaine" Richard Woolfalk,
un riche fermier très connu dans la ré-
gion et demeurant à douze milles envi-
ron de Macon; sa femme, leurs qua-
tre enfants, et Mme West, une tante
de Mme Woolfalk, ont été trouvés
assassinés dans la ferme. Toutes les
victimes avaient la gorge coupée et la
tête fracassée.

Thomas G. Woolfalk, fils d'un pre-
mier mariage du "capitaine" est, dit-on
fortement soupçonné d'être l'auteur
de ce crime effroyable et il a été arrêté
jusqu'à plus ample informé. Le shé-
rif et le coroner de Macon se sont
rendus au lieu du crime et ont immé-
diatement ouvert l'enquête.

Le roman d'une orpheline

Lizzie Birks, une pauvre orpheline
alors âgée de quatorze ans, entraînait
il y a cinq ans dans l'importante impr-
imerie Woodward et Tiernan, à Saint-
Louis, où on l'employa à servir une
presse. Le surintendant des presses
était M. Edgard Woodward, fils du
principal propriétaire de l'établisse-
ment. La petite orpheline avait une
conduite exemplaire et, peu à peu, elle
est devenue une jeune fille d'une beau-
té vraiment remarquable. M. Edgard
Woodward s'est épris d'elle et finale-
ment, le 29 janvier dernier, il l'épousait
secrètement, n'osant pas encore faire
connaître son amour à ses parents de
crainte de leur déplaire. Depuis lors,
les nouveaux mariés ont conservé res-
pectivement leurs places dans l'impr-

merie, travaillant, chacun de son côté
comme si de rien n'était; mais ces jours-
ci la jeune femme s'est retirée et le je-
une Woodward s'est décidé à faire con-
naître son mariage à ses parents. Ceux-
ci après le premier moment de surprise,
sachant que la jeune orpheline avait
toujours mené une conduite irrépro-
chable, ont eu le bon esprit de lui ou-
vrir les bras. Le jeune Woodward
était très répandu dans la société de
Saint-Louis et la nouvelle de son ma-
riage y a causé une certaine sensation.
Détail curieux pour finir, depuis que
le mariage a été connu, des centaines
indifféremment, se présentent chaque
jour à l'imprimerie pour demander la
place laissée vacante par l'heureuse
orpheline.

NOTRE FEUILLETON

Nous commençons la publication
d'un feuilleton plein d'intérêt, " Le
Libre Rouge " par NELLY LIEU-
TIER.

Nous sommes sûrs que ce feuilleton
sera grandement goûté par nos lecteurs
et lectrices vu l'intérêt toujours crois-
sant qui existe du commencement à la
fin.

Le premier chapitre seul dénote une
belle plume remplie de la plus brillan-
te imagination.

BEURRE ET FROMAGE

Le bas du comté de Chicoutimi a
exporté l'autre jour 68,200 livres de
fromage fait dans le mois de juillet;
vendu à 9 1/2 cts la livre, ce froma-
ge nous donne donc une valeur de
\$479 piastres.

La beurrierie de Latérière a produit
pour \$1500 piastres de beurre, ce qui
fait en tout 7,979 piastres.

Nous n'avons pas de données exactes
sur les deux beurrieries et les fromage-
ries du Lac St-Jean, mais nous croyons
qu'elles ont produit une somme de
près de 5000 piastres.

L'industrie laitière aurait donc rap-
porté au comté de Chicoutimi, dans le
mois de juillet seulement, une somme
totale de 12,979 piastres.

Voici maintenant un état de la quan-
tité du fromage fabriqué dans chaque
paroisse du bas du comté :

Table with 2 columns: Paroisse and Livres. Rows include St-Alexis, Fromagerie de M. Gauthier (6400), Fromagerie de M. Charlot (6000), St-Alphonse, Fromagerie de M. Paradis (9000), Fromagerie de M. Côté (7000), Chicoutimi, Fromagerie du Rang St-Joseph (9000), Fromagerie de M. Chis Tremblay (6400), Fromagerie de M. P.-A. Guay (6400), N.-D. de Latérière, Fromagerie de M. Tremblay (7000), Bourrierie de M. Couture (8000), St-Dominique, Fromagerie de M. J. Brassard (8000), Ste-Anne, Fromagerie de St-Anne (3000).

Le prix du fromage monte toujours.
Voici ce que dit Le Moniteur du Com-
merce dans son numéro du 12 août :

On paie de forts prix en campagne
pour les beurres, la moyenne a atteint
21 et même 21 1/2 cts pour les marques
des cantons de l'Est et les fabricants
ne cèdent pas toujours de bonne grâce.
Pour les crémeries on nous note quel-
ques transactions à 23 cts et il est pro-
bable que ce chiffre sera bientôt dé-
passé; aujourd'hui nous cotons les cré-
meries à 23 cts ferme, les Morrisburg
à 17 et 19 cts, les Brockville 16 cts à
18, cts ceux de l'ouest à 15 cts et 17
cts et les cantons de l'Est à 21 cts avec
tendance à monter. Les fromages tien-
nent bien leur mouvement ascendant et
la situation actuelle du marché est
celle de la fièvre.

A Liverpool, il est rendu à 56 s. soit
une hausse de 1s. et 6 d. en deux jours.
Les avis qui viennent des régions de
la fabrication annoncent que les fabri-

quants ne font pas relâche. A Woods-
tock Ont. il s'est fait avant hier des
transactions à des prix variant de 11
cts à 12 1/2 cts ici, à Montréal, le marché
est rude et 12 1/2 cts est le prix pour
les bonnes marques. Avant hier à
Woodstock, d'après une dépêche, 3000
boîtes de fromage ont changé de mains
à des prix variant de 11 1/4 à 12 1/2 cts.

A Montréal, les meilleures qualités
de fromages se livrent difficilement au
dessous de 12 1/2.

NOS CONDITIONS

Le prix de l'abonnement à notre
journal est de une piastre par année;
c'est bien peu et nous croyons que
tous peuvent s'abonner. Les cultiva-
teurs doivent nous encourager et ne
pas oublier qu'en nous encourageant,
ils s'instruisent. Le rapport seul de la
magnifique

EXPOSITION PROVINCIALE

qui aura lieu à Québec dans quelques
semaines devrait suffire pour leur
faire recevoir "le Progrès du Sagu-
enay." Un de nos rédacteurs assistera
à l'Exposition du commencement à la
fin, y jouira de tous les privilèges qui
sont accordés aux membres de la Pres-
se et à son retour fera un rapport dé-
taillé de tous les articles exposés.

Il donnera en outre un rapport sur
les sites qu'il aura vus fonctionner à
l'exposition, et ce rapport sera plein
d'enseignement pour nos cultivateurs
qui aiment à s'instruire.

Nous nous proposons aussi de pu-
blier sur un des prochains numéros une
étude sur les vaches laitières et sur
l'élevage des bestiaux en général. L'in-
dustrie laitière s'étend à la course
dans notre comté et il est de la plus
grande importance pour nos cultiva-
teurs d'apporter à l'élevage des ani-
maux tout le soin possible.

En fondant un journal indépendant
nous n'avons aucun intérêt particulier,
aucun parti politique à favoriser et
nous voulons consacrer notre travail
au progrès de la classe agricole et c'est
dire au "Progrès du Saguenay."
Qu'on s'empresse donc de s'abonner
à notre journal dès ses premiers numé-
ros et si l'on répond à notre appel.

Notre journal vivra.

Une nouvelle industrie

Une poterie vient de s'établir à Ste-
Anne et promet le plus grand succès.
M. Napoléon Tremblay, jeune homme
intelligent en est le propriétaire.

M. Tremblay a déjà fabriqué près
de 100 douzaines de vaisseaux de tou-
tes sortes.

La terre dont on fait usage est de
la meilleure qualité.

L'étamage est bien réussi et rend
les vaisseaux à l'abri de tous les élé-
ments corrosifs qui entrent dans les ali-
ments.

M. Tremblay informe le public qu'il
a en mains un stock de vaisseaux en
terre cuite de toute espèce, tels que
pots, cruches, pots à fleur, plats, et
qu'il vend à des conditions réduites.

Nous devons tous encourager cette
nouvelle industrie locale et protéger
l'un des nôtres.

Invitation au public

Nous invitons le public à nous faire
part de leurs idées sur tout ce qui peut
intéresser un journal.

Les cultivateurs qui ont fait quel-
qu'expérience d'un mode nouveau de
culture, de nouveaux instruments ara-
toires, méritent la reconnaissance
de tous, en publiant sur notre journal
les résultats obtenus.

Pour obvier à la difficulté de redi-
ger un écrit pour plusieurs, nous nous
engageons à faire volontiers la rédac-
tion des notes que l'on voudra bien
nous transmettre.

Le "Progrès Du Saguenay"
Journal hebdomadaire publié à Chicoutimi tous les jeudis.

RÉDACTION

L.-G. BELLEY, J.-D. GUAY,
Rédacteurs.

Nul écrit inséré sans nom responsable.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

Tout ce qui se rapporte à la Rédaction devra être adressé : Aux Rédacteurs du "Progrès du Saguenay", Boîte 8, Chicoutimi.

ADMINISTRATION

ALPHONSE GUAY, imprimeur et propriétaire, Boîte 14, Chicoutimi, à qui on doit s'adresser pour les abonnements, les annonces et autres choses concernant l'administration.

Pour le tarif des annonces, réclames, Etc., consulter l'avis et le tarif, à la fin de la première colonne de la 4^{me} page.

CHICOUTIMI, 18 AOUT 1887.

"LE PROGRES DU SAGUENAY"

Après la disparition du "Réveil du Saguenay" les comités de Chicoutimi et Saguenay devaient-ils rester sans organe ? question que nous avons résolue dans la négative.

En conséquence, nous nous sommes mis à l'œuvre de suite, afin de faire paraître, sans plus tarder, une nouvelle publication.

Nous aurions servi notre prospectus, dès la semaine dernière, si un retard apporté dans la confection de notre titre ne nous eût empêché de le faire. Aujourd'hui nous sommes devant le public, pleins d'espérances et de vie, avec en mains "Le Progrès du Saguenay".

"Le Progrès du Saguenay" ! c'est un nom heureusement choisi, croyons-nous ; en effet, qui connaît le Saguenay doit convenir que le progrès ne lui a pas fait défaut depuis 40 ans.

Qu'était Chicoutimi, par exemple, en 1847 ? Une vaste forêt inexploitée. Et Chicoutimi en 87 ? Un des beaux comtés de la Province, un territoire fertile nourrissant une population de près de 20,000 âmes.

Sous ces circonstances et sans omettre les promesses de l'avenir n'avons-nous pas raison d'appeler notre feuille "Le Progrès du Saguenay" ?

NOTRE PROGRAMME

Notre journal est né sous l'inspiration d'une idée de progrès et d'avancement.

Le Saguenay touche à une ère de prospérité : la locomotive vient de siffler, samedi, sur les hauteurs de la Pointe-aux-Trembles, annonçant au Lac St-Jean qu'une communication facile le reliera désormais aux grands centres commerciaux.

Dans une couple d'années, Chicoutimi aura le même avantage. En avant, compatriotes ! la fortune vous arrive ; mais pour la saisir, elle exige de vous un surcroît de travail, un redoublement d'énergie et d'activité, elle vous commande l'union sans quoi tous les efforts deviennent stériles. Rédacteurs de ce journal, nous nous sommes donnés la tâche de faire écho à cette voix, de propager ses enseignements.

Mais pour être entendu de tout le monde avec profit, notre journal se gardera bien de semer la division dans le comté en se faisant le fanatique défenseur d'un parti politique, toujours prêt à condamner les actes du parti opposé.

Nos principes sont conservateurs, mais nous ne sommes pas de ceux qui voient toujours du bien chez les conservateurs et chez les libéraux toujours du mal.

Il nous fera plaisir de reconnaître le mérite des libéraux, comme nous saurons blâmer les conservateurs, quand notre devoir nous le prescrira.

Parfaitement indépendants, liés à aucun parti, passionnément dévoués aux intérêts du peuple, nous sommes, de plus, avides de justice envers et contre tous et au service de toutes les bonnes causes.

D'ailleurs, vu que se jeter à corps perdu, dans le tourbillon de la politi-

que, ne serait pas servir les fins de nos populations, nous avons décidé de faire de l'agriculture et de l'industrie le principal article de notre programme.

L'agriculture et l'industrie feront le comté prospère, donneront à toutes les classes le bien-être.

Pas de nations riches sans industrie ; c'est une vérité vieille comme le monde et partout constatée.

Travaillons donc au développement de nos ressources industrielles.

L'Agriculture ! Chérial l'a dit : "Chez toutes les nations, l'agriculture est la source la plus pure de la prospérité publique"

"L'Agriculture, disait Napoléon Ier, est le premier élément de la prospérité."

Et J. J. Rousseau : "c'est le premier, métier de l'homme, dit-il, c'est le plus honnête, le plus utile, et par conséquent le plus notable qu'il puisse exercer."

Qu'est-il besoin de ces citations pour prouver l'utilité, la nécessité de l'agriculture ?

L'homme vivrait-il sans l'agriculture ?

Quant à sa beauté, fils de cultivateur nous avons appris à la connaître, l'apprécier et grande satisfaction sera pour nous, si nos efforts pouvaient aider à la classe agricole.

Le colon trouvera en notre journal un ardent protecteur.

Sea sacrifices, la noblesse de son travail en font un héros devant qui doivent s'incliner les hommes de cour.

Nous l'avons vu à l'œuvre le courageux colon, dans les jours les plus chauds de juillet, couvert de sueurs et de poussière, la hache à la main et travaillant, par des efforts surhumains, à se créer un établissement, et nous nous sommes demandés s'il recevait des gouvernants les secours efficaces auxquels il a droit.

Certes, la réponse était facile, trop souvent, hélas, le colon est oublié, ses sueurs ne sont pas cotées au prix qu'elles valent.

Braves colons ! notre journal est à votre disposition pour censurer les injustices dont vous êtes quelquefois l'objet et pour exiger des gouvernements les améliorations qui sont toujours nécessaires dans un canton nouveau.

Indépendant en politique, toujours sur la brèche quand il s'agit de l'agriculture et de l'industrie, de quelque progrès, voilà ce que se propose d'être notre journal, il est son programme.

Le public nous donnera, sans doute, l'appui nécessaire pour le développer utilement.

Chicoutimi, 28 Juillet 1887.

Monsieur le Curé,

Les journaux vous ont appris, depuis quelque temps déjà, qu'une exposition agricole doit se tenir à Québec, du 5 au 9 septembre prochain.

De grands efforts sont faits dans toutes les parties de la Province afin de rendre cette exposition la plus attrayante et la plus utile possible et, en même temps, mieux faire connaître les avantages particuliers que présente chaque localité. A ce double point de vue, il me semble qu'il est très important que les cultivateurs des comtés de Chicoutimi, Charlevoix et Saguenay prennent part à cette exposition et fassent ainsi apprécier à sa juste valeur le territoire si fertile que nous habitons.

C'est pourquoi je crois bon de vous demander d'engager vos paroissiens à envoyer à cette exposition les produits de leurs fermes et de leur industrie, et de s'y transporter eux-mêmes si la chose leur est possible. Là, sur les lieux, ils pourront mieux constater et apprécier les améliorations qu'ils doivent apporter dans leur mode de culture ou l'élevage de leur bétail, par tout ce qu'ils verront de leurs yeux et les explications que leur seront données. Et leur sera d'autant plus facile de suivre le conseil que nous leur donnons que "des arrangements avantageux seront faits non seulement pour le transport, par chemins de fer et bateaux à vapeur, et pour le logement des visiteurs, mais aussi pour leur amusement."

Vous donnerai lecture de la présente à vos paroissiens, au prône de la messe paroissiale.

Chicoutimi, 28 Juillet 1887.

Monsieur le Curé,

Les journaux vous ont appris, depuis quelque temps déjà, qu'une exposition agricole doit se tenir à Québec, du 5 au 9 septembre prochain.

De grands efforts sont faits dans toutes les parties de la Province afin de rendre cette exposition la plus attrayante et la plus utile possible et, en même temps, mieux faire connaître les avantages particuliers que présente chaque localité. A ce double point de vue, il me semble qu'il est très important que les cultivateurs des comtés de Chicoutimi, Charlevoix et Saguenay prennent part à cette exposition et fassent ainsi apprécier à sa juste valeur le territoire si fertile que nous habitons.

C'est pourquoi je crois bon de vous demander d'engager vos paroissiens à envoyer à cette exposition les produits de leurs fermes et de leur industrie, et de s'y transporter eux-mêmes si la chose leur est possible. Là, sur les lieux, ils pourront mieux constater et apprécier les améliorations qu'ils doivent apporter dans leur mode de culture ou l'élevage de leur bétail, par tout ce qu'ils verront de leurs yeux et les explications que leur seront données. Et leur sera d'autant plus facile de suivre le conseil que nous leur donnons que "des arrangements avantageux seront faits non seulement pour le transport, par chemins de fer et bateaux à vapeur, et pour le logement des visiteurs, mais aussi pour leur amusement."

Vous donnerai lecture de la présente à vos paroissiens, au prône de la messe paroissiale.

Chicoutimi, 28 Juillet 1887.

Monsieur le Curé,

Les journaux vous ont appris, depuis quelque temps déjà, qu'une exposition agricole doit se tenir à Québec, du 5 au 9 septembre prochain.

De grands efforts sont faits dans toutes les parties de la Province afin de rendre cette exposition la plus attrayante et la plus utile possible et, en même temps, mieux faire connaître les avantages particuliers que présente chaque localité. A ce double point de vue, il me semble qu'il est très important que les cultivateurs des comtés de Chicoutimi, Charlevoix et Saguenay prennent part à cette exposition et fassent ainsi apprécier à sa juste valeur le territoire si fertile que nous habitons.

C'est pourquoi je crois bon de vous demander d'engager vos paroissiens à envoyer à cette exposition les produits de leurs fermes et de leur industrie, et de s'y transporter eux-mêmes si la chose leur est possible. Là, sur les lieux, ils pourront mieux constater et apprécier les améliorations qu'ils doivent apporter dans leur mode de culture ou l'élevage de leur bétail, par tout ce qu'ils verront de leurs yeux et les explications que leur seront données. Et leur sera d'autant plus facile de suivre le conseil que nous leur donnons que "des arrangements avantageux seront faits non seulement pour le transport, par chemins de fer et bateaux à vapeur, et pour le logement des visiteurs, mais aussi pour leur amusement."

Vous donnerai lecture de la présente à vos paroissiens, au prône de la messe paroissiale.

Chicoutimi, 28 Juillet 1887.

Monsieur le Curé,

Les journaux vous ont appris, depuis quelque temps déjà, qu'une exposition agricole doit se tenir à Québec, du 5 au 9 septembre prochain.

De grands efforts sont faits dans toutes les parties de la Province afin de rendre cette exposition la plus attrayante et la plus utile possible et, en même temps, mieux faire connaître les avantages particuliers que présente chaque localité. A ce double point de vue, il me semble qu'il est très important que les cultivateurs des comtés de Chicoutimi, Charlevoix et Saguenay prennent part à cette exposition et fassent ainsi apprécier à sa juste valeur le territoire si fertile que nous habitons.

C'est pourquoi je crois bon de vous demander d'engager vos paroissiens à envoyer à cette exposition les produits de leurs fermes et de leur industrie, et de s'y transporter eux-mêmes si la chose leur est possible. Là, sur les lieux, ils pourront mieux constater et apprécier les améliorations qu'ils doivent apporter dans leur mode de culture ou l'élevage de leur bétail, par tout ce qu'ils verront de leurs yeux et les explications que leur seront données. Et leur sera d'autant plus facile de suivre le conseil que nous leur donnons que "des arrangements avantageux seront faits non seulement pour le transport, par chemins de fer et bateaux à vapeur, et pour le logement des visiteurs, mais aussi pour leur amusement."

Vous donnerai lecture de la présente à vos paroissiens, au prône de la messe paroissiale.

Chicoutimi, 28 Juillet 1887.

Agréé. M. le curé, l'assurance de mon sincère attachement.

↑ DOX, Ev. DE CHICOUTIMI.

EXPOSITION PROVINCIALE

Quinze jours à peine nous séparent de la magnifique exposition qui aura lieu à Québec du 5 au 9 septembre prochain.

Nous avons appris avec plaisir que plusieurs cultivateurs et industriels de notre comté se proposent d'exposer leurs produits ; on nous dit même que l'on a demandé et obtenu l'entrée de plusieurs animaux de mérite élevés dans le comté. S'il en est encore temps nous ne saurions assez encourager ces amis de l'avancement du Saguenay à exécuter leur projet et nos félicitations leur sont acquies. Si des prix ne leur sont pas accordés, au moins, il auront montré aux étrangers que nous ne voulons pas rester en arrière.

Des échantillons de grains seront envoyés, surtout du lac St-Jean pour prendre part aux concours. Nous ne doutons nullement du succès que nous pourrions y remporter. Le Blé du Lac St-Jean et même du centre du comté a toujours fait l'admiration des connaisseurs.

Notre avoine se vend toujours plus cher à Québec que celle récoltée ailleurs et la température exceptionnelle que nous avons eue cette année n'a pu faire autrement que de donner à ces grains un nouveau mérite et des qualités qui devront les rendre vainqueurs.

Le fromage et le beurre du Saguenay ne manqueront pas non plus d'attirer l'attention des juges à cette exposition.

Nous souhaitons à tous nos amis qui exposeront le succès que mérite leur esprit d'entreprise.

Nous ne saurions non plus trop encourager nos lecteurs à se rendre à Québec pour assister à l'Exposition. On pourra s'y rendre à bien bon marché, la compagnie du Richelieu ayant diminué son tarif de manière à favoriser et les exposants et ceux qui désirent assister à l'exposition. Nous comprenons que le temps n'est pas vraiment propice pour s'absenter ; nous serons, au commencement de septembre, occupés aux récoltes et il est difficile de laisser alors même pour quelques jours. Cependant quelques-uns peuvent le faire et nous espérons qu'ils seront assez nombreux.

Nouvelles Générales

Chemin de fer du lac St-Jean

L'hon. M. Mercier fera une inspection du chemin du lac St-Jean sur tout son parcours, à la fin du mois.

Le contracteur prétend qu'à cette époque il pourra conduire le premier-ministre, en chemin de fer, jusqu'à 10 milles du lac St-Jean.

Il est probable que les membres du conseil-de-ville de Québec et la presse seront invités à faire partie de cette excursion.

L'hon. M. Robertson

L'on rapporte que l'honorable M. Robertson, ancien trésorier de la province, est gravement malade à Sherbrooke.

L'exposition de 1887

L'on dit que pendant son séjour à Paris, l'honorable M. Chapleau fera les arrangements nécessaires en vue de la contribution du Canada à l'exposition de Paris en 1889.

Chars éclairés à l'électricité

Deux chars de la compagnie du Canada Atlantique ont été pourvus d'appareils d'éclairage à l'électricité, système Julien, de la "Julien Electric Company," de New-York.

La compagnie du Canada Atlantique est la première à éclairer ses chars à l'électricité.

Une autre Hecatombe

UN CONVOI A TRAVERS UN PONT ET PLUS DE 100 PERSONNES SONT TUÉES

Un train d'excursionnistes, composé de 15 chars, qui se rendait aux chutes Niagara a passé à travers un pont près de Chatsworth, sur le chemin de fer Toledo, Peoria et Occidental et une

centaine de personnes y ont trouvé la mort.

"Il y avait sur ce train 960 passagers, tous excursionnistes se rendant aux chutes Niagara. Il y avait des passagers pris sur tout le parcours de l'Ohio, du West et venant de divers endroits dans le centre de l'Illinois.

"On avait fixé un prix spécial et très bas pour l'excursion, ce qui avait attiré toutes sortes de personnes.

"Quand le train quitta Peoria à 8 h. p. m. hier, il était aussi rempli de monde qu'il en pouvait contenir. Dans chaque char de jour il y avait 60 personnes.

"L'endroit où a eu lieu la catastrophe formait une espèce de courbe et il était impossible d'y arrêter le train. De plus quand même on l'eût pu il aurait fallu avoir une distance d'un mille et demi au moins et le train n'était qu'à 100 verges quand l'ingénieur vit les signaux.

"Le premier engin passa sur le pont en sûreté vu la vitesse qu'il avait et sauva ainsi la vie du chauffeur et de l'ingénieur. Le second engin ne fut pas aussi heureux et il tomba dans le pont.

"En un clin d'œil plus de 100 personnes furent lancées dans l'éternité et 50 autres furent si gravement blessées qu'elles n'en reviendront pas. Le second engin une fois dans le pont les 3 chars à bagage vinrent s'entasser les uns sur les autres comme on fait pour un château de cartes. Puis les 6 chars de jour s'empilèrent les uns sur les autres et se pressèrent si fort en se brisant qu'ils n'occupaient que la place d'un seul.

"La scène était alors navrante. On n'entendait partout que cris, appels au secours et râlements des agonisants.

Le feu pris au pont et plus de 50 personnes furent consumées. On porta le nombre des victimes à deux ou trois cents.

Triples noyades

Une terrible catastrophe a eu lieu jeudi dernier à l'île aux Grues. Trois personnes se sont noyées dans les tristes circonstances qui suivent :

Deux frères, du nom de Lachaine, sont partis de St-Laurent, Ile d'Orléans, pour aller à l'île aux Grues voir leur mère qui est dangereusement malade, et ce n'est que sur les instances de sa femme que leur beau-frère, le pilote Vézina, les accompagna.

On se perd en conjectures au sujet de la cause de l'accident. Il paraît certain toutefois que celui-ci est arrivé non loin de l'île aux Grues, vers dix heures, et qu'il a été déterminé par un coup de vent. Car on a acquis la preuve que contrairement à ce que l'on pensait, il y a eu de petites bourrasques dans la journée. C'est du moins ce que rapportent un pilote qui remontait le fleuve avec un navire et un cultivateur du bout de l'île dont les meules de foin ont été renversées.

Que s'est-il passé lorsque la chaloupe a chaviré ? Quelle scène s'est déroulée entre ces trois hommes ? Dieu seul le sait, mais il doit y avoir eu un moment de poignante angoisse.

Les frères Lachaine ne savaient pas nager, dit-on.

Les Cadavres ont tous été retrouvés.

La lumière électrique à Québec

Le gaz est remplacé partout par la lumière électrique et cela pour la bonne raison que tous les villes qui ont les moyens de se payer le service du gaz ont aussi le moyen de se payer le luxe de la lumière électrique.

Toutes les grandes villes des Etats-Unis jouissent aujourd'hui des bienfaits du splendide luminaire et le Canada ne pouvait rester en arrière. Après Ottawa est venu Québec et après Québec viendra probablement Montréal qui déjà est éclairé partiellement à l'électricité ; on vante beaucoup l'effet de la lumière électrique à Québec et notre capitale s'est mise au niveau des villes les plus entreprenantes.

Plus tard, dans un avenir qui n'est peut-être pas aussi éloigné que nous le croyons, nous aurons le même avantage et la chose est d'autant plus probable que nous possédons des pouvoirs d'eau incomparables et qui font l'admiration de tous les visiteurs.

Course de chevaux

Une course de chevaux très intéressante et qui avait attiré une grande affluence a eu lieu jeudi sur l'hippodrome St-Charles. Le pari de \$200 était engagé entre M. Castonguay et M. Rochette ; ce dernier a perdu.

Ce cheval de M. Castonguay vient de la Baie St-Paul et a été autrefois la propriété de M. Euchariste Larouche aujourd'hui de Chicoutimi.

Contestation

La preuve des particularités dans la contestation de l'élection de M. Paul Couture est commencé hier. On nous dit qu'il y a environ 60 témoins à entendre.

GRANDE EXPOSITION PROVINCIALE

DES PRODUITS de l'AGRICULTURE, de l'INDUSTRIE et de l'ARTISANAT

SE TIENDRA EN LA CITÉ DE QUEBEC

DU 5 au 9 SEPTEMBRE

PROCHAIN

\$25,000 offertes en PRIX

Fromagerie et Reurrerie en opération sur le terrain de l'Exposition. Amusements et récréations de toutes sortes.

Des excursions et le transport des effets, produits agricoles, etc., se feront à des prix très réduits.

Les entrées pour les animaux seront fermées le 29 Août et pour tout le reste le 3 Septembre.

On obtiendra les informations désirables en s'adressant au Secrétaire à Québec, ou à M. S. C. STEVENSON, No. 76, rue Saint Gabriel, Montréal.

GEO. LECLERE, H.-G. JOLY, Secrétaire, à Québec. Président.

CET ESPACE EST RÉSERVÉ POUR MESSIEURS

TESSIER & PETIT

LOUIS BOUCHARD

CHARRON CHICOUTIMI

Spécialité : Voitures de toutes sortes.

TURCOTTE & PROVOST

ASORTIMENT COMPLET ET CHOISI

Effets de Consommation ; Importations et achats spéciaux, Epiceries de tout genre, Spiritueux et liqueurs fines. Vins : Bordeaux, Oporto, Xérès, Colli, Certe.

AUSSI

Fruits : Vorts, Seccs, confits, etc., etc.

205, Rue St-Joseph, St-Roch, QUEBEC

5 août 1887.

A VENDRE

Deux terres à St-Dominique de Jonquières. Trois terres et plusieurs lots à Ste-Anne. Quatre terres dans la paroisse de Chicoutimi.

Tous les agrès, comprenant, Voiles, Cordages, 2 Ancres et leur chaînes, Compas, Etc., Etc. de la Goëlette "Marten".

Chevaux d'ouvrages et de voitures de tous prix.

A BONNES CONDITIONS

J.-D. GUAY.

18 août, 1887.

Servante demandée

On demande une bonne servante s'adresser au bureau du "Progrès du Saguenay."

GLOVER, FRY & Cie,

IMPORTATEURS

ETABLIS EN 1842

On trouvera à notre établissement l'assortiment le plus considérable et le plus varié en marchandises sèches de toutes sortes provenant des meilleurs manufacturiers d'Europe, des Etats-Unis et du Canada.

Nos marchandises sont vendues au plus bas prix possible et un

ESCOMPTE DE 5 PAR CENT est accordé à tout acheteurs payant argent comptant.

Habillements pour Messieurs Robes pour Dames Manteaux et Chapeaux

faits sur commande d'après les dernières modes, et sous la surveillance de personnes compétentes.

TAPIS, PRÉLATS, ÉTOFFES pour meubles et rideaux, et toutes autres garnitures pour maisons en grandes quantités et à bon marché.

GLOVER, FRY & Cie.,

No 24 et 26 Rue de la Fabrique, QUÉBEC.

18 août 1887. Jan.

MAGASIN GENERAL DU BON MARCHÉ

P.-H. BOILY

MARCHAND

Rue Racine, Chicoutimi.

M. P.-H. Boily informe le public qu'il a constamment en main, outre un assortiment complet, une très-grande variété de marchandises de fantaisies, qu'il vend à des prix tellement réduits que vous ne pouvez être autrement que d'aller acheter chez lui.

18 août 1887. 1 an.

CADEAUX DE NOCES

Anneaux en or fin avec Diamants, Rubis et Saphirs.

Epingles et Pendants d'Oreilles avec Diamants.

Pendants n or, Chaines, Pendeloques, Epingles, etc., en or ouvrage.

Anneaux de mariage en or de guinée.

Montres, Horloges.

Ornements en cuivre, en bois d'olivier et en bronze.

Services à Thé en argent Electro Plated de première qualité.

Plateaux, fruits, Urnes, Paniers à biscuit, Italiens à déjeuner.

G. SEIFERT

BAZAR EUROPEEN.

34 Rue La Fabrique.

Québec 18 août 1887.

ETABLI EN 1863

LECLERC & LETELLIER

IMPORTATEURS

NOTES LOCALES

Personnel
Sa Grandeur Mgr Racine est partie dimanche matin pour Québec.

L'Hon Juge Elzéar Taschereau était à bord du vapeur St-Laurent samedi avec une partie de sa famille.

L'Hon. Juge Routhier est en cette ville pour présider l'enquête de la contestation de M. Couture.

L'Hon. François Langelier Maire de Québec est en cette ville.

Monsieur Elzéar Pouliot, avocat de la Rivière du Loup, le Révd M. Pouliot de l'évêché de Rimouski et M. le Notaire Delage de Québec ont passé quelques jours à Chicoutimi, la semaine dernière. Ils se sont rendus au Grand Brûlé chez M. le Curé de cette paroisse qui est le frère de M. le Notaire Delage.

Messieurs F.-X. Gosselin notaire, et Joseph Roy, Avocat, de Québec, sont partis dimanche après quelques jours passés dans notre ville.

M. G. F. Baillarger, Député ministre des travaux publics est aussi débarqué hier avec sa famille et est l'hôte de M. J. A. Gagné, Ex M. P.

Société légale

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que notre jeune ami, M. Ludger Alain admis dernièrement à la pratique de la profession d'avocat, vient d'entrer en Société avec M. Charles Angars, de la Malbaie, qui suit les termes de la Cour depuis une couple d'années.

M. Angars est connu et le succès obtenu par M. Alain à l'Université Laval et aux Examens du barreau le recommande aux personnes qui pourront avoir besoin d'un bon avocat.

Nos souhaits à la nouvelle société.

Nous publions une circulaire au sujet de l'exposition que Sa Grandeur Mgr Racine adresse à tous les curés du diocèse pour être lue au prône de tous les églises.

Voyage de plaisir

Nous avons eu la visite dimanche et lundi d'un joli parti d'excursionnistes. Le vapeur Alexandria, propriété de M. Alexandre Macdonald, de St-Jean d'Iberville a passé deux jours ici ayant à son bord les dames et messieurs dont les noms suivent.

Melles Maud Bethune, Montréal, Mabel Wilson, Belleville, Bond, Montréal, Kittie Macdonald, Stanstead, Jean Ployat Drummondville, et MM. Duncan Macdonald St-Jean, Alexandre Macdonald, St-Jean, Charles Arpin, St-Jean, Knox, Texas Sifting N, Z. Willie Stephen, Montréal.

Dimanche, les excursionnistes après avoir pris le dîner à l'Hotel Martin ont fait en voiture le voyage du portage des roches et sont revenus le soir enchantés de l'apparence de la récolte et des fermes qu'il avaient vues.

Un grand nombre de personnes se sont rendus visiter le petit yacht à vapeur qui a été fait sans épargnes, croyons-nous, et qui possède un confort vraiment incroyable.

Les excursionnistes ont reçu la visite de beaucoup de citoyens qui se sont déclarés enchantés de la réception qui leur a été faite.

Ils sont repartis lundi midi laissant et emportant de bons souvenirs.

Beurrerie de St-Prime

La nouvelle Beurrerie de St-Prime fonctionne depuis un mois, à peu près. Tous les cultivateurs de cette paroisse sont très encouragés et réaliseront certainement de beaux profits de l'industrie laitière.

M. Chycoine qui fabrique le beurre est passé maître dans son métier. Son beurre a obtenu un 1er prix à l'exposition de Montréal, l'année dernière.

Qu'il ne manque pas d'envoyer un échantillon à Québec cet automne. St-Prime est une des belles paroisses du Lac St-Jean.

Son sol fertile, l'activité de ses habitants, leur esprit de progrès font présager pour elle un magnifique avenir.

Nous souhaitons beaucoup de succès à nos amis de St-Prime.

L'Aqueduc

A une assemblée spéciale du conseil de ville le 8 courant, il a été décidé de faire faire une étude sur le projet d'aqueduc proposé par M. W. Warren, entrepreneur de cette ville.

M. J.-F. Guay, Ingénieur Civil a été chargé de ce travail et doit faire rapport au conseil prochainement.

La Rue Racine

L'an dernier, tous les propriétaires sur la Rue Racine, par règlement du Conseil, ont été obligés de macadamiser le chemin en front de leur propriétés. Ils se sont rendus aux désirs du conseil avec un empressement vraiment louable et nous avons aujourd'hui de très bons chemins; seulement, pour être beaux, ils auraient besoin d'un bon radoub qu'ils n'ont pas et qu'ils n'auront pas si le conseil ne prend la mesure énergique que nous lui conseillons.

Il n'y a pas de véritables ornières dans notre rue, ce ne sont que des irrégularités contre lesquelles il est impossible pour les inspecteurs ordinaires de sévir parceque ces irrégularités sont trop petites et surtout trop nombreuses pour qu'un homme qui n'est pas payé puisse les faire réparer.

Ces défauts sont cause que nos chemins se brisent de plus en plus chaque fois qu'il pleut. Il est grand temps d'agir et nous croyons que le moyen le plus pratique est la nomination par nos édiles d'un inspecteur spécial qui sera chargé de faire faire par les propriétaires les travaux nécessaires à leurs chemins. Ne serait-il pas possible aussi de faire enlever les roches et cailloux qui surgissent à la surface du sol et qui ont un si mauvais effet sur les chevaux et sur les voitures.

Huit jours seraient suffisants pour ces ouvrages et nous espérons que l'on y verra avant les mauvais temps d'automne.

Assaut grave

Un drame comme on en voit rarement à Chicoutimi a eu lieu samedi et quoique les détails que nous avons ne soient pas absolument complets, et certains nous nous empressons d'en donner connaissance à nos lecteurs.

Un nommé Napoléon Martel, de St-Joseph d'Alma, qui a fait la drave de la petite décharge du lac St-Jean ce printemps pour la maison Price, descendant du lac St-Jean samedi après-midi, en voiture, lorsqu'il fut arrêté par trois jeunes gens un peu au-dessus de la ville, à un endroit où le chemin est bordé d'arbres.

Les jeunes gens lui ont demandé avec impatience et en jurant s'il était Napoléon Martel, qui avait dravé la Petite Décharge, et sur sa réponse affirmative, il se sont lancés sur lui, et après l'avoir tiré de sa voiture, l'ont assailli à coups de poings et à coups de bâtons. Heureusement pour Martel qu'il n'a pas eu l'idée de se défendre car il se serait certainement fait tuer, vu la fureur de ses assaillants.

Se débarrassant vivement de ses agresseurs, il a ou le bonheur de se cramponner à sa voiture et de prendre la fuite en lançant son cheval au galop.

M. Martel a été gravement blessé à la tête et il a dû se faire panser par le Docteur Beauchamp; il dit qu'il ne connaît pas du tout ses assaillants, qu'il ne les a jamais vus et qu'il ne peut se rendre compte du mobile de leur ignoble conduite.

On n'a pu encore rien découvrir et nous craignons bien que les auteurs de ce crime ne restent impunis.

Malfaiteurs

Il est vraiment regrettable d'entendre les plaintes que formulent les propriétaires de jardins contre les voleurs de légumes. Rien ne résiste à leur vandalisme. Pour peu que cela continue les menagères seront obligées d'abandonner la culture si productive de leurs jardins ou de forcer nos édiles à les protéger, ce qui serait préférable croyons-nous.

Barbier demandé

Un bon barbier, propriétaire de tout ce qu'il faut pour établir une boutique de première classe aurait un très bel avenir à Chicoutimi, où aucun barbier n'est encore établi.

MARIAGE

Le 8 août dernier, M. François Blackburn fils de Job épousait mademoiselle Alphonsine Lepine, fille de M. Edouard Lepine, de Chicoutimi.

**ANGERS & ALAIN
AVOCATS**

BUREAU: Ancienne résidence de feu le Docteur Lacombe, Chicoutimi.

CHS ANGERS L. L. B.
L. ALAIN L. L. B.

AGENCE D'ASSURANCE

LA VIE ET LE FEU

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Le Capital et les Fonds
Sont représentés par au
Delà de

— \$ 30.000.000 —

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE
FEU NORTHERN
ET

La Compagnie d'Assurance
SUR LA VIE

LONDRE ET LANCASHIRE

B. A. SCOTT, Agent,
CHICOUTIMI.

19 août 1887.

IMMENSE AVANTAGE!!!

Le soussigné, désirant réduire son stock de marchandises sèches pour faire place au stock d'automne informe le public qu'à partir du 15 d'août courant, il vendra ses marchandises, tel que les

- TWEEDS.
 - CASIMEREES.
 - INDIENNES.
 - COTONNES ETC.
- AU PRIX COUTANT

Profitez de l'immense avantage qui vous est offert et venez en masse au spacieux magasin de Ed. Lemieux, vous convaincre qu'avec peu d'argent vous

RECEVREZ ENORMEMENT

Vous serez étonnés des sacrifices énormes qui se font dans cet établissement pour donner pleine et entière satisfaction aux acheteurs.

Les personnes myopes ou affligées d'une vue faible peuvent aussi se procurer chez E. Lemieux, (Opticien) les célèbres lunettes

LAZARUS & MORRIS

afin de mieux examiner les marchandises qu'il vous offre à si bas prix.

E. LEMIEUX.

RUE RACINE, SUR LA COTE.
18 août 1887. 1 an.

J.-B. RENAUD & Cie,

BUREAU:
72 à 32, Rue St Paul, Québec.

A BAS PRIX

Farine en quarts et en poches. Lard et Saindoux.

POISSON! POISSON!

Harengs, Morue, Anguille, Huile de Loup Marin, et de Morue.

AUSSI

Sucre du pays, Grains, Mou-lée, Son, Gruau, Barley, Sel, Etc, Etc.,
Août 1887.

CULTIVATEURS

Avez-vous besoin d'une moissonneuse légère, allez chez

L.-EUGENE GUAY

RUE RACINE, CHICOUTIMI

AGENT DE LA MAISON

PATERSON & FRÈRES

Demandez à votre voisin où il a acheté sa bonne faucheuse et son ingénieux rateau, il vous dira chez

L.-EUGENE GUAY

ET IL AJOUTERA

Vous y trouverez un magnifique assortiment de grosseries et provisions À BON MARCHÉ

Specialité : Poules, Poulets, Dindes et Volailles en général toujours en maîns.

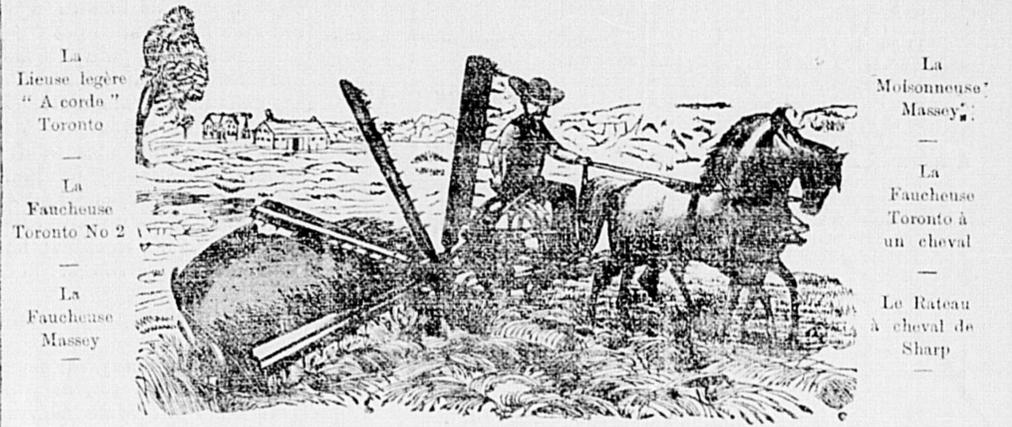
18 août 1887. 1 an.

INSTRUMENTS AGRICOLES! INSTRUMENTS AGRICOLES!

DE LA CELEBRE MANUFACTURE

MASSEY! MASSEY! MASSEY!

Qui ont toujours été considérés comme supérieurs à tout autre. Nous offrons au public pour 1887 une liste de machines qui se recommandent par elles-mêmes chacune ayant gagné une réputation sans égal.



La
Lieuse légère
"A corde"
Toronto
—
La
Faucheuse
Toronto No 2
—
La
Faucheuse
Massey

La
Moissonneuse
Massey
—
La
Faucheuse
Toronto à
un cheval
—
Le Rateau
à cheval de
Sharp

Le public est cordialement invité à les visiter avant d'acheter. Ils sont en vue à Chicoutimi, St-Alphonse, Hebertville, St-Jerome et à Roberval. Toujours en main chaque partie détaché de l'instrument en cas de besoin.

Les commandes sont remplies avec toute la promptitude possible. Catalogues illustrés avec prix envoyés sur demande.

S'adresser aux agents locaux ou à

W.-T.-A. DONOHUE

ROBERVAL.

AGENT POUR LE COMTE DE CHICOUTIMI

SI VOUS AVEZ

\$1---UNE PIASTRE---\$1

À dépenser et que vous avez besoin d'économiser.

25 --- CENTS --- 25

ALLEZ CHEZ

P.-A. GUAY

— 0:0:0 —

SI VOUS AVEZ

\$2 OU \$5

A dépenser et que vous voulez économiser.

50. CENTS A \$1 ET DEMIE

Allez encore chez

P.-A. GUAY

MARCHANT

RUE RACINE, CHICOUTIMI.

OU VOUS TROUVEREZ A ACHETER EN GROS ET EN DETAIL

Groceries, Marchandises Sèches, Quincailleries, Épiceries Etc., Etc.

— 0:0:0 —

AGENT GENERAL

Fabrique et Achete le FROMAGE.

Le plus haut prix payé pour la graine de lin.

18 août 1887. 1 an.

J. & W. REID

FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA PAPERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrissage pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papier à envelopper et imprimer

A la Papeterie du Pont-Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papier, effets pour relieurs, tapisseries.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et des fournitures pour la marine, etc., etc 18 août 1887.

Cloches Clochés!

NOUVELLEMENT RECUES

N.-S. HARDY,

LIBRAIRE,

Basse-Ville, Québec.

Vient de recevoir de Baltimore des Cloches des poids respectifs de 1,000 livres; 500 livres; 250 livres; 200 livres; 150 livres; 100 livres; 60 livres; 30 livres et 20 livres.

Ces cloches qui se vendent avec leurs montures, sont garanties pour trois ans c'est-à-dire que le vendeur en est responsable pendant trois ans si elles se cassent. Il se charge d'importer des cloches Meers, de Londres, au prix de la manufacture.

On trouve aussi à la même librairie des livres de poids, d'écoles et de récompenses, Papeteries, etc.

— AUSSI —
Vin de messe analysé, Cierges de cire pure, cire blanche et paraffine en gros et au détail. Le tout à des prix très réduits.

N.-S. HARDY,
No 10, rue Notre-Dame,
18 août, 1887.

GEO. TANGUAY

Coin des rues Arthur, Belle et LEADENHALL BASSE VILLE, QUÉBEC

Fleur en quarts et en poches de toutes qualités. Lard en quarts et demis quart, CANADIEN et CHICAGO. Poissons de toutes sortes.

AUSSI

Grains, Barley, Gruau, Sel, Jambons fumés, Saindoux, en sceaux et en chaudières, Huile etc. etc.,
Août 1887.

HOTEL McLEAN

BATE DES HA! HA!

SAGUENAY, P. Q.

Le propriétaire de ce magnifique hôtel a le plaisir d'informer le public et les touristes qu'il a fait subir des améliorations considérables à son hôtel pour la présente saison.

Les pensionnaires seront toujours traités avec politesse et trouveront tout le confort désirable.

Billards, Quilles,

Pigeon-holes, Canots, &c., &c., &c.

LIGNES ET PERCHES

A L'HOTEL AINSI QU'UN

BUREAU DE

Telegraph.

M. P. McLEAN, est le propriétaire de splendides sources d'eau minérale, situées à 3 milles de l'Hotel.

PETER McLEAN,

PROPRIETAIRE.

18 août 1887.

PRICE BROTHERS & CO

MARCHANDS DE BOIS

Moulins à Scie sur le Saguenay,
" " à Chicoutimi.
" " Baie des Ha! Ha!
" " St-Etienne,
" " Sault-au-Cochon.
" " Bergeronnes etc. etc,
Chicoutimi, 18 août 1887.



Chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean

Le et après LUNDI, le 6 JUIN 1887, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté le dimanche :

ALLANT AU NORD
6.35 A.M. Train mixte tous les jours pour St-Raymond, arrivant à 10.10 A.M., et continuant jusqu'à la Rivière-à-Pierre le Mercredi et Vendredi, arrivant à 11.50 A.M.

5.30 P.M. Train de la maille, tous les jours, arrivant à St-Raymond à 7.15 et à la Rivière-à-Pierre à 8.15 P.M.

ALLANT AU SUD.
6.00 A.M. Train de la maille de la Rivière-à-Pierre, tous les jours et de St-Raymond à 7.00 A.M., arrivant à Québec à 8.45 A.M.

2.15 P.M. Train mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière-à-Pierre le Mercredi et Vendredi à 12.20 P.M.) arrivant à Québec à 6.10 P.M.

A partir du 20 juin et jusqu'au 15 septembre, des trains d'excursion circuleront comme suit, arrêtant à toutes les stations. (Billets à prix réduits : Départ de Québec à 10 a. m., arrive au Lac St-Joseph à 11.16 et à St-Raymond à 11.45.

MERCREDI
Départ de St-Raymond à 7.45 p.m. et du Lac St-Joseph à 8.14, arrivant à Québec à 9.30 p.m.

SAMEDI
Départ de Québec à 1.30 p.m. pour le Lac St-Joseph, arrivant à 2.45 P.M.

Le vapeur "Ida" voyagera sur le Lac St-Joseph jusqu'au 1er Septembre en remplacement des trains, comme suit : Partira du quai de la Station à 10 heures et arrivera au Lac St-Joseph à 11 heures.

Le train de la maille fait raccordement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien de Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à la Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour le lac Edouard, revenant le soir suivant.

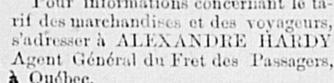
Pour informations concernant le tarif des marchandises et des voyageurs, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, Agent Général du Fret des Passagers, à Québec.

Billets en vente par R. M. Stocking vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, et par les sous-agents.

Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, émis les Samedis, valables jusqu'au Mardi suivant.

J.-G. Scott, Sec. et Gérant.

18 août, 1887.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887 Arrangements 1887
LE et APRES LUNDI 16 JUIN 1887, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LES TRAINS LAISSERONT LEVIS.
Pour Halifax et St-Jean... 8.15 A.M.
Pour Riv. du Loup et St-Flavie... 2.30 p.m.

De la Riv. du Loup... 5.18 A.M.
De St-Flavie et Rivière du Loup... 1.55 P.M.

D'Halifax et St-Jean... 7.25 P.M.
Le char Sleeping quittant la Pointe Lévis les Mardis, Jendis et Samedis, se rendra à Halifax et celui quittant Lévis les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendra à Saint-Jean, N.B.

Tous les trains circuleront sur l'heure du nouveau méridien, le "Eastern-Standard".

Les billets peuvent être obtenus, ainsi que les informations concernant la route, le fret et les taux de passages de T. LAVERDIERE, 49, rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Moncton, N. B. 18 août 1887

AVIS DE L'ADMINISTRATION

ANNONCES
Première insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes..... 5cts

A long termes, conditions spéciales et faciles.

ABONNEMENTS (payable d'avance)
Un an..... \$1.00
Six mois..... 0.50

Pas d'abonnements pour moins de six mois.

Numéro spécimen envoyé gratuitement sur demande.

ALPHONSE GUAY, Propriétaire.

FEUILLETON No 1

LE LIVRE ROUGE

I

LA FAMILLE DUMÉRIL

Le couvert était préparé pour le repas du soir. La salle à manger, bien chauffée et brillamment éclairée, n'attendait plus que ses hôtes ordinaires pour avoir tout son aspect joyeux et animé.

Trois couverts seulement étaient sur la table ; l'un d'eux était celui d'un enfant, reconnaissable à mille petits détails qui dénotent l'amour maternel.

La serviette, roulée avec soin, était attachée par deux rubans de fil destinés à entourer le cou de l'enfant ; la cuiller, tout juste un peu plus grande que celles qui servent au thé ou au café, le verre petit et élégant, placé à côté d'une petite bouteille verte, qui ressemblait aux grandes, le fauteuil élevé encadrant un mœlleux petit coussin capitonné, tout annonçait qu'à cette place allait venir s'asseoir le petit être aimé entre tous, celui dont la tristesse ou la joie font le sourire ou les larmes de la famille.

L'harmonie de cette salle à manger et de ce couvert faisait croire au bonheur.

On n'avait qu'à l'y attendre en fermant les yeux.

Six heures sonnaient au chalet suisse, placé auprès de la cheminée, et le coucou partit, en battant des ailes, pour annoncer que l'heure du dîner était arrivée et y convier les hôtes accoutumés.

A cet instant, une petite main se posa sur la poignée de la porte, et une bouche d'enfant rieuse s'écria en regardant le chalet :

—Maman, maman, la pendule a chanté six heures, et papa n'est pas encore arrivé !

—Il ne peut tarder longtemps, ma chérie, dit une douce voix de femme, qui se fit entendre dans le salon à côté.

La petite fille laissa retomber la porte pour courir auprès d'une table devant laquelle sa mère travaillait.

—C'est que, vois-tu, mère, j'ai bien faim, dit-elle.

—Tu voudrais, petite Jane, me faire mettre à table avant l'arrivée de ton père, et tu sais que cela lui fait de la peine, lorsque nous ne l'attendons pas.

—Oh ! non, mère ! Je n'aime pas plus que toi à faire de la peine à papa ; mais je promets que ce soir il sera joliment grondé !

La jeune femme prit Jane sur ses genoux, et se mit à l'embrasser bien fort, autant pour la consoler que pour lui

faire paraître moins long le temps de l'attente.

Une demi-heure se passa ainsi, pendant laquelle la mère usa de tout son savoir-faire pour que Jane oubliât un peu qu'elle avait faim, et elle se décidait enfin à se lever pour faire dîner l'enfant, lorsqu'un domestique parut à la porte avec une lettre qu'il remit à Mme Duméril.

—Une lettre au lieu de papa ! s'écria Jane. Enfin c'est égal il nous donne bien la permission de nous mettre à table sans lui, n'est-ce pas ?

—Sans doute, puisqu'il nous prévient qu'il lui sera probablement impossible d'être ici de toute la soirée. Il doit être retenu par des affaires urgentes, continua la jeune femme en aparté, car rien, ordinairement, ne lui fait retarder l'heure où il est si heureux de se retrouver avec nous.

—Méchante papa ! murmura Jane.

—Que l'on mangera de caresses lorsqu'il rentrera, reprit en riant Mme Duméril. Allons, viens Jane, tu verras les choses plus en rose lorsque tu ne seras plus une petite fille affamée.

Jane secoua d'un air mutin les longues boucles blondes qui ornaient sa jolie tête de six ans, et saisissant la main de sa mère, elle courut en sautillant du côté de la salle à manger.

Mais, malgré le babil et la bonne humeur de la fillette, le dîner fut presque triste. Tout nid a besoin d'être complet pour que le bonheur s'y trouve, et l'éloignement d'un seul de ses habitants laisse une place vide, que les regards inquiets cherchent toujours à combler.

La soirée presque entière s'écoula sans que M. Duméril vint apporter à Jane les baisers qu'elle était accoutumée à recevoir ; et comme, malgré toute sa bonne volonté, les paupières de l'enfant s'appesantissaient par le sommeil, il fallut, pour la première fois, aller se mettre au lit sans avoir reçu les caresses paternelles.

Il était minuit environ, lorsque Mme Duméril, que l'inquiétude tourmentait, entendit le roulement d'une voiture qui entra dans la cour.

Bientôt un pas lourd et cadencé fit fléchir les marches de l'escalier, et un coup, violemment frappé à la porte, fit tressaillir la jeune femme, comme si ce coup avait résonné sur son cœur.

Avant qu'elle eût le temps de se rendre compte de ce qu'elle venait d'éprouver, la porte du salon s'ouvrit discrètement, et la tête de la vieille Mariette se montra dans l'entrebâillement.

—Qu'est-ce que c'est donc que tout ce bruit, Mariette ? demanda Mme Duméril.

—Il n'y a pas beaucoup à vous inquiéter, madame ; c'est monsieur qui s'est trouvé un peu indisposé et que ses amis viennent de reconduire.

La phrase de Mariette n'était pas encore achevée et déjà la jeune femme était auprès de son mari, que l'on venait de déposer sur son lit.

La figure décomposée de M. Duméril, l'air de profonde torpeur et d'abattement dans lequel il était plongé, l'expression qui envahit ses traits au moment où sa femme entra dans la chambre, tout annonçait qu'une catastrophe seule avait pu plonger cet homme vaillant et fort dans l'état où il se trouvait, en ce moment.

Mme Duméril s'agenouilla auprès de son lit, et pressant une des mains de son mari :

—Paul, c'est moi, ta femme ; est-ce que tu ne me reconnais pas ? demanda-t-elle.

Le malade tourna la tête avec effort, et montrant son front entouré d'un bandage :

—Là, dit-il, là est le mal qu'ils m'ont fait, Marie. Je n'ai pu y résister, vois-tu, je suis tombé, et ils m'ont tout emporté, tout ce que j'avais amassé pour ma fille et pour toi !

—Ne te préoccupe pas de cela, Paul ; tu nous restes, c'est tout. Qu'importent les autres choses ?

—Non ! le misérable ! pas de pitié pour lui ! s'écria M. Duméril en faisant un geste terrible. Jane, Marie, il vous a ruinées, perdues... Je veux...

Le malheureux ne put achever. L'épuisé par l'effort qu'il venait de faire, il retomba sur son lit, comme une masse inerte.

Sa femme l'entoura de ses bras avec amour ; mais elle ne put réussir à ramener sa raison égarée. Pendant quelques instants encore le malade fit entendre des paroles incohérentes qui peignaient le désespoir auquel il succombait ; puis sa tête retomba doucement sur l'oreiller.

Ses yeux s'étaient fermés pour toujours.

Mme Duméril ne se rendit d'abord pas compte du malheur qui venait de la frapper.

Elle regarda autour d'elle avec une sorte d'égarément, comme si elle voulait demander à ceux qui se trouvaient auprès d'elle l'explication de ce qui venait de se passer.

Un homme que, dans son trouble, elle n'avait pas remarqué, s'avança pour répondre à ce regard interrogateur qui se fixait sur tous.

—Madame, lui dit-il avec émotion, j'ai un triste devoir à remplir, car moi seul ici puis vous donner l'explication de faits que vous ne pouvez comprendre.

Mme Duméril lui fit signe de continuer.

—Depuis longtemps, reprit l'ami improvisé de la jeune femme, je connaissais M. Duméril, et je sais quelle persistante loyauté il montrait dans la voie commerciale où il espérait trouver la fortune pour vous et pour sa fille. Malheureusement, cet homme, si loyal, si franc, n'a pu voir le monde qu'au travers de ses propres vertus ; il n'a voulu croire ni à la tromperie ni à la déloyauté qu'il ne comprenait pas.

Il s'est englobé dans une affaire où le principal liquidateur a fait fortune, pendant qu'il a ruiné votre mari. Le malheureux, en recevant cette affreuse nouvelle, n'a pu résister au coup qui l'a atteint. Le sang s'est porté au cerveau, il est tombé, frappé par une attaque d'apoplexie, et tous nos soins et notre dévouement n'ont pu réussir à le sauver.

En entendant ces sinistres paroles, dont elle paraissait à peine comprendre le sens, Mme Duméril tourna lentement la tête vers le lit où son mari dormait maintenant du sommeil éternel.

—Cher et malheureux ami ! s'écria-t-elle avec désespoir, toi qui n'avais jamais proféré le mot de vengeance, toi qui n'avais vécu que pour aimer, reçois ici le serment que je te fais, non de chercher à te venger de ceux qui ont causé ta mort et notre ruine, mais celui de faire à ta petite Jane, la vie heureuse, sinon fortunée que tu avais rêvée pour elle. Dieu m'en donnera la force, je le sens, car c'est sur lui que je m'appuierai pour que Jane soit heureuse.

La pauvre femme n'en put dire davantage. Elle n'avait

dû qu'à une surexcitation nerveuse la force factice qui l'avait soutenue. Elle tomba, à demi-évanouie. Il fallut l'emporter loin de cette chambre funèbre où s'étaient éteintes à jamais ses espérances, de bonheur.

Le lendemain, une fièvre ardente s'empara de Mme Duméril.

Jane, assise auprès du lit de sa mère, qui ne pouvait ni l'entendre ni lui répondre, s'informait à chaque instant de son père qu'elle n'avait pas vu depuis trois jours.

—Mon enfant, votre père est parti pour un bien grand et bien long voyage, lui dit enfin la vieille Mariette en l'embrassant.

—Ce n'est pas vrai ce que tu dis là, méchante Mariette ; papa ne serait jamais parti pour un grand voyage sans embrasser sa petite Jane et maman aussi, répondit l'enfant en regardant la vieille fille avec des yeux courroucés.

—Il est parti contre sa volonté et sans s'y attendre, ma chère petite, reprit avec douceur la pauvre Mariette, bien embarrassée de son rôle vis-à-vis de la petite fille.

Il lui fallait d'autant plus conserver la confiance et l'affection de Jane, qu'elle se sentait en ce moment le seul appui de l'enfant.

—Voyons, Jane, ne vous tourmentez pas comme cela pour votre papa, ajouta Mariette en voyant combien toutes ses assurances avaient peu de crédit sur l'esprit de la petite fille. Est-ce que je ne vous aime pas de tout mon cœur moi aussi ?

—Oui, tu m'aimes ; mais pas comme papa et comme maman, reprit Jane, en désignant avec un mystérieux regard le lit où reposait sa mère. Pauvre maman... comment va-t-elle à présent ?

—Elle a besoin d'un grand calme, mon enfant ; il ne faut pas lui parler.

—Mais alors que veux-tu que je fasse sans papa ni maman ?

—Il faut penser à eux et être bien sage, Jane.

La petite fille tourna brusquement le dos à Mariette et fut se placer au pied du lit de Madame Duméril pour épier l'instant du réveil.

Mais elle attendit longtemps, et elle finit elle-même par s'endormir profondément.

Le lendemain matin, quand Jane s'éveilla, elle voulut, comme à l'ordinaire, se précipiter dans la chambre de sa mère.

Au lieu de l'y conduire, comme elle le faisait elle-même chaque jour, Mariette habilla précipitamment la petite fille et l'embrassa avec une tendresse presque maternelle.

—Vous n'irez pas dans la chambre de votre maman ce matin, lui dit-elle avec des yeux tout remplis de larmes.

—Pourquoi donc veux-tu m'en empêcher ?

—Parce que votre maman est partie pour aller rejoindre votre papa dans son grand voyage. Ils reviendront tous les deux ensemble maintenant.

Jane baissa un instant la tête, comme si elle réfléchissait ; puis se dressant contre Mariette :

—Tu mens... tu mens... tu mens... cria-t-elle en frappant du pied sur le sol. Ils ne seraient pas partis, tous les deux sans leur petite Jane, et, s'ils sont partis, je veux aller les trouver tout de suite, entends-tu ?

—Cela n'est pas possible, mademoiselle, autrement, vous

savez bien qu'on vous aurait emmenée.

—Si, si, c'est possible ! Et je veux que tu m'y conduises. Autrement, je dirai à maman, quand elle reviendra, que tu m'as empêchée d'aller avec elle.

Il fallut à la pauvre Mariette une énergie peu commune et toute la force d'un long dévouement pour lutter contre la volonté de la petite fille et pour apaiser son désespoir.

Elle l'éloigna pendant quinze jours de la maison, dont l'aspect lugubre l'eût effrayée, lui promettant, quand il le fallait, un prompt retour d'un père et d'une mère qu'elle ne devait plus revoir dans ce monde.

Cependant, avec la mobilité d'idées et de sensations habituelles à l'enfance, Jane retrouva bientôt un peu d'apaisement.

Elle demandait bien encore quand reviendraient ses parents, mais elle commençait à s'habituer à la pensée qu'ils étaient en voyage et que bientôt ils reviendraient la chercher.

Ainsi s'écoulèrent les premiers jours qui suivirent la mort de M. et Mme Duméril, dont la pauvre petite orpheline devait si fatalement recevoir le contre-coup.

Rien n'avait encore été changé dans la maison. Le même luxe et la même harmonie y subsistaient, entachés seulement par cette ombre de sombre tristesse qui annonce l'absence du maître, lorsqu'un matin, une voiture entra dans la cour avec un fracas auquel on n'était plus habitué autour de la petite Jane.

La porte s'ouvrit à l'injonction d'un bruyant coup de sonnette et livra passage à une grande et sèche femme de quarante-cinq à cinquante ans, qui entra dans la maison avec l'air conquérant d'un nouveau propriétaire.

Mariette qui, depuis quelques jours, avait, de son autorité privée, pris la haute direction dans les affaires de la maison, se présenta devant la dame avec un air presque offensé, comme si elle venait lui prendre sa place.

—Vous êtes Mlle Mariette à ce que je vois, lui dit la visiteuse, sans entrer dans aucune autre explication.

—Oui, madame, et je...

—Et bien, ayez l'obligeance de m'amener à l'instant Mlle Jane Duméril, ma nièce, que le conseil de famille a confiée à ma garde, et que je viens chercher pour l'emmener de suite.

Mariette aurait bien voulu répondre quelque chose ; mais, indépendamment de la timidité qu'elle ressentait devant l'arrogance de la nouvelle venue, la pauvre fille éprouva une telle douleur en entendant ces paroles, qu'elle ne put que porter les mains à son visage pour cacher les larmes qui l'inondaient.

Comme si elle ne pouvait croire à ce qui arrivait, elle sortit lentement du salon, où elle avait introduit l'étrangère, se disposant néanmoins à accomplir l'ordre que l'on venait de lui donner d'amener Jane.

La petite fille était en ce moment auprès d'une belle cage placée sur la croisée de sa chambre.

Deux sansonnets, pour lesquels elle avait une tendre affection, y étaient enfermés. L'enfant et les oiseaux gazouillaient ce doux langage de la nature que seuls ils savent parler, et avec lequel ils savent toujours se comprendre.

(A Continuer.)